

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 4 AVRIL 2011, À 19 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

Mme	Christine Brisson	Mairesse
MM.	Alain Larouche	Conseiller
	Richard Bélanger	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Conseiller
Mme	Léa Thibault	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

**SONT ABSENTES :**

Mmes	Denise Arsenault	Conseillère
	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général par intérim
Mme	Lorna Pineault	Greffière par intérim

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Rés. 2011-79**

Madame la conseillère Léa Thibault propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2011**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2011, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière par intérim est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

**Rés. 2011-80**

Madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 21 mars 2011, à 19 h, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. FRANÇOIS DÉSY C. VILLE DE BAIE-COMEAU**

**Rés. 2011-81**

Monsieur le conseiller Régis Deschênes propose, appuyé par monsieur le conseiller André Veillette que la Ville de Baie-Comeau entérine le règlement hors

cour intervenu entre son ex-directeur général, monsieur François Désy, et la Municipalité suite au recours inscrit par ce dernier devant la Commission des relations de travail. De plus, il est autorisé d'affecter une somme de 150 000 \$ à même le fonds d'autoassurance afin de couvrir les déboursés relatifs à cette entente.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. AVIS DE MOTION**

#### **5.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage**

Monsieur le conseiller Alain Larouche renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage.

#### **5.2 Projet de règlement établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application sur le territoire de la Ville de Baie-Comeau**

Monsieur le conseiller Richard Bélanger renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application sur le territoire de la Ville de Baie-Comeau.

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### **7. FERMETURE DE LA SÉANCE**

**Rés. 2011-82**

L'ordre du jour étant épuisé, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes que la présente séance soit et est levée. Il est 19 h 5.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
**CHRISTINE BRISSON,  
MAIRESSE**

\_\_\_\_\_  
**LORNA PINEAULT,  
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**

\_\_\_\_\_

